



**EXTRAIT DU REGISTRE
des Délibérations du Conseil Municipal**

Séance du 16 octobre 2025

Le Conseil Municipal, convoqué le 09 octobre 2025, s'est réuni à l'hôtel de Ville de Besançon

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de Mme Anne VIGNOT, Maire

Étaient présents :

Mme Elise AEBISCHER, M. Hasni ALEM, M. Guillaume BAILLY, M. Kévin BERTAGNOLI, Mme Pascale BILLEREY, M. Nicolas BODIN, Mme Nathalie BOUVET, Mme Fabienne BRAUCHLI, Mme Claudine CAULET, Mme Aline CHASSAGNE, Mme Julie CHETTOUH, M. Laurent CROIZIER, M. Benoît CYPRIANI, Mme Marie ETEVENARD, M. Ludovic FAGAUT, Mme Lorine GAGLIOLO, Mme Nadia GARNIER, Mme Sadia GHARET (jusqu'à la question n° 21 incluse), M. Abdel GHEZALI, M. Olivier GRIMAITRE, Mme Valérie HALLER, M. Pierre-Charles HENRY (à compter de la question n° 3), M. Damien HUGUET, M. Jean-Emmanuel LAFARGE, Mme Marie LAMBERT, M. Aurélien LAROPPE, Mme Myriam LEMERCIER, Mme Agnès MARTIN, M. Saïd MECHAI, Mme Laurence MULOT, M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Karima ROCHDI, M. Jean-Hugues ROUX (jusqu'à la question n° 29 incluse), Mme Juliette SORLIN, M. Nathan SOURISSEAU, M. Gilles SPICHER, Mme Claude VARET, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Christine WERTHE, Mme Marie ZEHAF

Secrétaire :

Mme Valérie HALLER

Étaient absents :

Mme Frédérique BAEHR, Mme Anne BENEDETTO, M. François BOUSSO, Mme Annaïck CHAUVET, M. Sébastien COUDRY, M. Cyril DEVESA, Mme Karine DENIS-LAMIT, M. Christophe LIME, M. Jamal-Eddine LOUHKIAR, Mme Carine MICHEL, Mme Marie-Thérèse MICHEL, Mme Françoise PRESSE, M. André TERZO

Procurations de vote :

Mme Frédérique BAEHR à M. Yannick POUJET, Mme Anne BENEDETTO à Mme Aline CHASSAGNE, M. François BOUSSO à M. Nathan SOURISSEAU, M. Sébastien COUDRY à Mme Marie ZEHAF, M. Cyril DEVESA, à Mme Lorine GAGLIOLO, Mme Sadia GHARET à M. Gilles SPICHER (à compter de la question n° 22), M. Pierre-Charles HENRY à Mme Christine WERTHE (jusqu'à la question n° 2 incluse), M. Christophe LIME à M. Hasni ALEM, Mme Carine MICHEL à M. Nicolas BODIN, Mme Marie-Thérèse MICHEL à Mme Fabienne BRAUCHLI, M. Jean-Hugues ROUX à Mme Sylvie WANLIN (à compter de la question n° 30), M. André TERZO à Mme Pascale BILLEREY

OBJET : 41 - Motion « 80 ans de la Sécurité sociale »

Délibération n° 008121

Motion « 80 ans de la Sécurité sociale »

Rapporteur : Mme Anne VIGNOT, Maire

Il y a 80 ans, sous l'impulsion du Ministre communiste Ambroise Croizat, naissait la Sécurité sociale, fruit d'un choix politique majeur : celui de la solidarité nationale.

Cette conquête sociale historique, pensée pour garantir à chacune et chacun la protection contre les risques de la vie, constitue aujourd'hui encore l'un des plus grands biens communs de la République.

La Sécurité sociale est le symbole d'un pacte républicain fondé sur l'entraide, la justice sociale et l'égalité d'accès aux droits. Grâce à elle, des générations entières ont pu bénéficier d'un accès aux soins, aux prestations familiales et à la retraite, indépendamment de leurs revenus ou de leur statut.

Alors que notre pays fait face à des inégalités croissantes, à un vieillissement de la population, à la hausse des maladies chroniques et à des crises écologiques et sociales majeures, la Sécurité sociale demeure un instrument essentiel de cohésion nationale et de dignité humaine.

Pourtant, ce modèle solidaire est aujourd'hui fragilisé :

- par la dégradation du financement du système,
- par la montée des logiques de privatisation,
- par les attaques répétées contre son universalité et ses principes fondateurs.

À l'occasion de ce 80^{ème} anniversaire, le Conseil municipal de Besançon réaffirme avec force son attachement indéfectible à la Sécurité sociale et son engagement à en défendre les valeurs et les fondements.

Nous affirmons que la protection sociale ne doit pas être considérée comme une charge, mais comme un investissement collectif au service de la santé, du bien-être et de la cohésion sociale.

A l'unanimité, le Conseil Municipal appelle le gouvernement et les parlementaires, dans le cadre de l'examen du projet de loi de finances de la sécurité sociale, à :

- **préserver l'universalité et la solidarité du système,**
- **débloquer des moyens supplémentaires pour l'hôpital public et la médecine de ville, pour garantir l'accès aux soins à toutes et tous,**
- **intégrer la santé environnementale comme pilier de notre politique de santé, car protéger la santé des citoyennes et citoyens, c'est aussi protéger leur environnement.**

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 51

Contre : 0

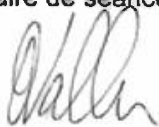
Abstention* : 0

Conseiller intéressé : 0

*Le sens du vote des élus ne prenant pas part au vote est considéré comme une abstention.

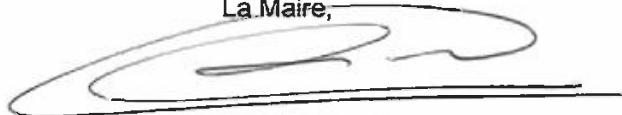
La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Besançon dans les deux mois suivant sa publicité.

La Secrétaire de séance,



Valérie HALLER
Adjointe

Pour extrait conforme,
La Maire,



Anne VIGNOT